

forêts humides peuplées de cèdres, et du parc de Gros Morne, sur la côte ouest de Terre-Neuve, avec ses fjords profonds et ses montagnes. De plus, une région près du bras est du Grand lac des Esclaves a été réservée en vue de la création éventuelle d'un parc national.

La Direction des parcs nationaux et des lieux historiques a aussi entrepris des études sur des régions pouvant se prêter à l'établissement du premier parc marin ou sous-marin du Canada. En 1970, les associations nationales, provinciales et locales, de même que les particuliers, ont continué de prendre part à la planification des parcs en étant invités à exprimer leurs opinions sur les plans d'aménagement de différents parcs, au cours d'audiences publiques spéciales. Ce programme de participation directe du public sera poursuivi.

CHOIX DE NOUVEAUX SITES

Des démarches ont été entreprises en vue de la création de parcs historiques nationaux à des endroits tels que l'Anse-aux-Meadows, seule colonie de Viking en Amérique du Nord, et Port-au-Choix, cimetière vieux de 4,000 ans, tous deux à Terre-Neuve, de même que Rocky Mountain House, poste de traite des pelleteries d'importance historique, situé sur des contreforts de l'Alberta.

Les travaux d'aménagement se sont poursuivis dans beaucoup de parcs historiques, les plus considérables ayant été ceux de la forteresse de Louisbourg, en Nouvelle-Écosse, et ceux du Petit fort Garry, au Manitoba, parcs qui ont désormais acquis tous deux une renommée internationale. Enfin, le programme d'archéologie sous-marine de Restigouche a connu une saison fructueuse et la Direction a acquis les plus importants bâtiments historiques de Dawson, au Yukon.

LA BSN ASSUME UN NOUVEAU RÔLE

La Bibliothèque scientifique nationale (BSN) du Conseil national de recherches du Canada assume une nouvelle et importante responsabilité dans les domaines de la médecine et de la santé.

Aux termes d'un accord avec la *National Library of Medicine*, des États-Unis, la Bibliothèque nationale est devenue la branche canadienne de MEDLARS (sigle de *Medical Literature Analysis and Retrieval System* mis au point à Bethesda, dans le Maryland). Il existe des centres MEDLARS en Angleterre, en France, en Suède et en Australie.

Le Dr Jack E. Brown, bibliothécaire national pour les sciences, assure que la branche canadienne de MEDLARS étendra le champ d'action de la Bibliothèque scientifique nationale. Elle sera intégrée à la Section santé de la BSN, responsable de la diffusion de l'information auprès de la communauté médicale canadienne et des chercheurs oeuvrant dans ce

domaine. MEDLARS coopérera également avec le réseau automatisé de diffusion sélective de l'information, créé par le CNRC.

Les services offerts par le système MEDLARS comprennent la publication mensuelle de l'*Index medicus* avec mises à jour annuelles, de nombreuses bibliographies périodiques et les réponses aux demandes de renseignements présentées par des particuliers. Le système couvre environ 2,300 des revues biomédicales paraissant dans le monde, en 38 langues. Environ 250,000 articles publiés dans ces revues sont répertoriés chaque année à l'aide de termes médicaux normalisés.

TAUX D'INTÉRÊT RÉDUIT À LA SCHL

M. H.W. Hignett, président de la Société centrale d'hypothèques et de logement (SCHL), a annoncé que le taux d'intérêt de la Société sur les prêts consentis pour des habitations nouvelles et existantes est ramené à 9.35 pour cent. Ce même taux était établi à 9.5 pour cent depuis le mois de septembre 1969.

Le président Hignett considère cette décision comme conforme aux tendances actuelles du marché hypothécaire privé et s'est également réjoui d'un geste analogue récemment consenti par la Banque Royale du Canada.

Depuis juin 1969, alors que la limitation des taux d'intérêt sur les prêts consentis en vertu de la LNH a été abolie, le calcul des taux étaient librement établi en fonction des exigences du marché libre.

LE POISSON DU CANADA EST SANS DANGER

A la suite du programme d'inspection chargé d'évaluer la teneur en mercure du poisson pris dans les eaux côtières du Canada, ce dernier a reçu un excellent bulletin de santé.

Le saumon en conserve est bien en-dessous du niveau tolérable de 0.5 partie par million, et aucune espèce de poisson, frais ou congelé, en provenance des deux côtes, ne présente de problème en ce qui concerne le mercure, a annoncé le ministre des Pêches, M. Jack Davis. C'est le résultat des analyses faites sur des échantillons de saumon, de poisson de fond, de mollusques et de crustacés frais, prélevés sur les prises des pêcheurs commerciaux.

C'est la contamination mercurielle du thon de conserve importé qui pose un problème. C'est pourquoi tous les arrivages sont retenus et examinés.

"Le poisson de mer, soit en conserve, soit frais est absolument sans danger; notre programme intensif d'inspection est une garantie pour tous les consommateurs", a ajouté le ministre.